


Que reste-t-il après avoir payé les factures ? Le pouvoir d'achat miné par les dépenses contraintes

 abonnes.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/11/14/que-reste-t-il-apres-avoir-paye-les-factures-le-pouvoir-d-achat-mine-par-les-depenses-contraintes_5383539_4355770.html

Loyer ou prêt, énergie, télécoms, assurances... le poids des dépenses « préengagées » explique la sensation de baisse du pouvoir d'achat des plus modestes, relayée par le mouvement des « gilets jaunes ».

LE MONDE | 14.11.2018 à 15h14 • Mis à jour le 14.11.2018 à 15h49 | Par [Anne-Aël Durand](#)

Le mouvement des « gilets jaunes », qui prend comme point de départ la hausse des prix du carburant, agrège de nombreuses revendications autour du pouvoir d'achat. Pourtant, si l'on en croit l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), cet indicateur devrait augmenter de 1,3 % en 2018, sous l'effet des baisses de cotisation salariale et de la taxe d'habitation.

D'où vient le décalage entre ces chiffres, plutôt positifs, et la perception bien moins optimiste d'une partie croissante de l'opinion ? L'explication réside en grande partie dans le poids des dépenses contraintes, qui est proportionnellement très élevé pour les ménages les plus modestes.

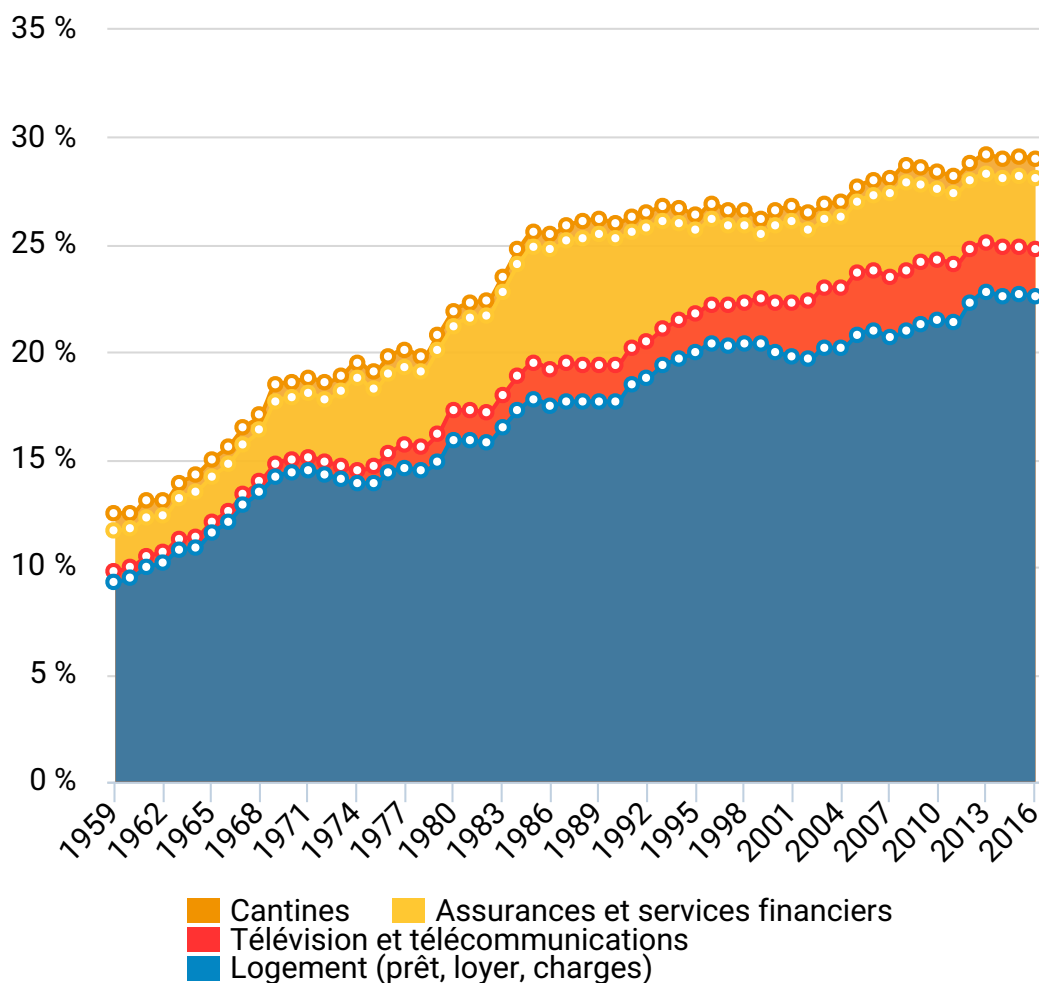
1 – Toujours plus de dépenses contraintes

Le pouvoir d'achat se calcule en comparant le niveau des prix et le revenu brut disponible, (c'est-à-dire les salaires et prestations sociales, dont on déduit les impôts directs et indirects). Il correspond à la somme d'argent qu'un individu peut utiliser pour consommer. Mais, en réalité, cet argent n'est pas entièrement « disponible », puisque les ménages ont un volet de dépenses dites « préengagées » ou contraintes, qui correspondent à des contrats difficilement négociables à court terme : les loyers ou remboursements de prêts, les assurances, les abonnements d'électricité, gaz ou téléphonie, les assurances et mutuelles, etc.

Or, ces dépenses, qui correspondent à des prélèvements ou des factures régulières, ont beaucoup augmenté en proportion des revenus, puisqu'elles ont été multipliées par 2,5 depuis les années 1960, et « bloquent », désormais, près de 30 % du budget, ce qui ne laisse, en moyenne, que 70 % de dépenses dites « arbitrables », sur lesquelles les ménages ont le sentiment d'avoir pris.

Loyer, factures, charges : les dépenses contraintes ont grimpé de 12 % à 29 % en soixante ans

Part des revenus consacrés à des dépenses peu négociables à court terme (abonnement, facture mensuelle) dans le revenu brut disponible des ménages français depuis 1959



2002

- Cantines: **0,8 %**
- Assurances et services financiers: **3,3 %**
- Télévision et télécommunications: **2,7 %**
- Logement (prêt, loyer, charges): **19,7 %**

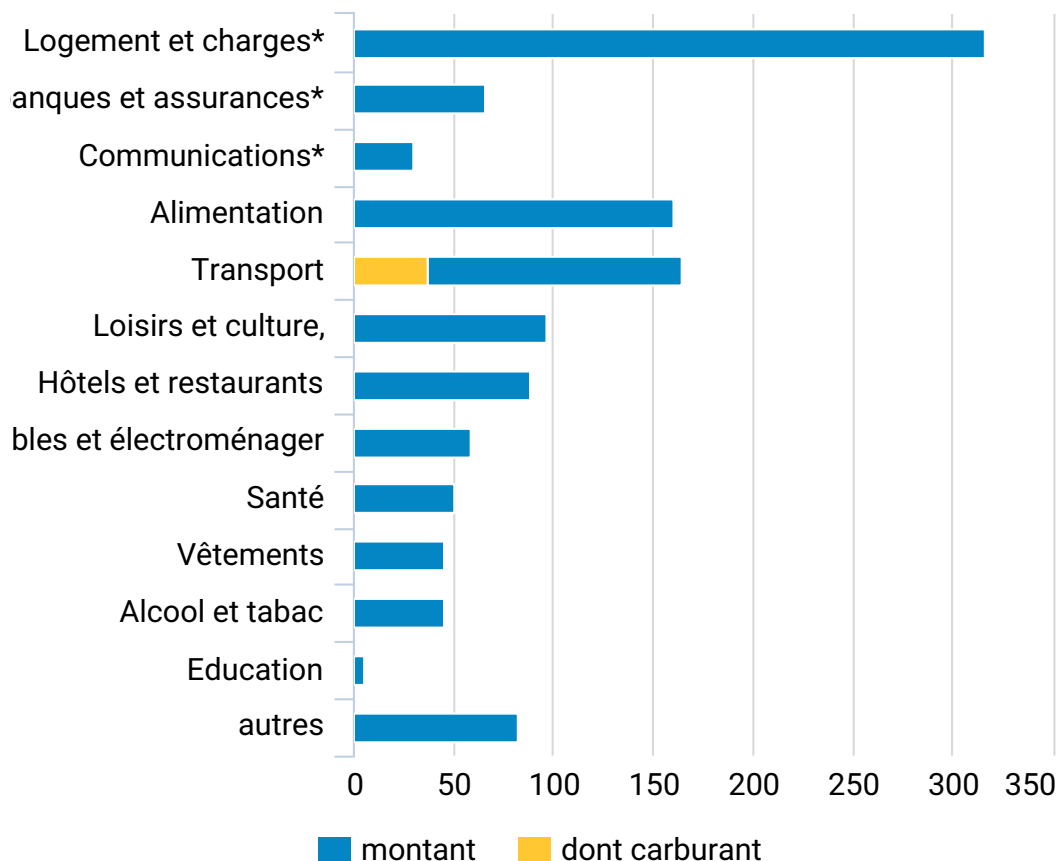
Total : 26,4 % des revenus disponibles

Source : [Insee](#)

Si l'on écarte ces dépenses contraintes, pour la plupart liées au logement, les principaux postes de consommation sont l'alimentation et les transports. Deux types de dépenses qui ne font pas l'objet de factures ou d'abonnement, mais qu'il est difficile de différer ou de réduire drastiquement à court terme. Or, le carburant à lui seul représente près d'un quart du budget transport des Français. Sa hausse est d'autant plus perceptible qu'il s'agit d'une dépense récurrente et considérée comme contrainte par les automobilistes.

Les carburants ne représentent que 3 % des dépenses des Français, mais 6 % des dépenses arbitrables hors alimentaires

Consommation des ménages en valeur en 2017. Les postes de dépense suivis d'un astérisque (*) sont considérés comme « pré-engagés ».



Education

● montant: **6 milliards d'euros**

Source : [Insee](#)

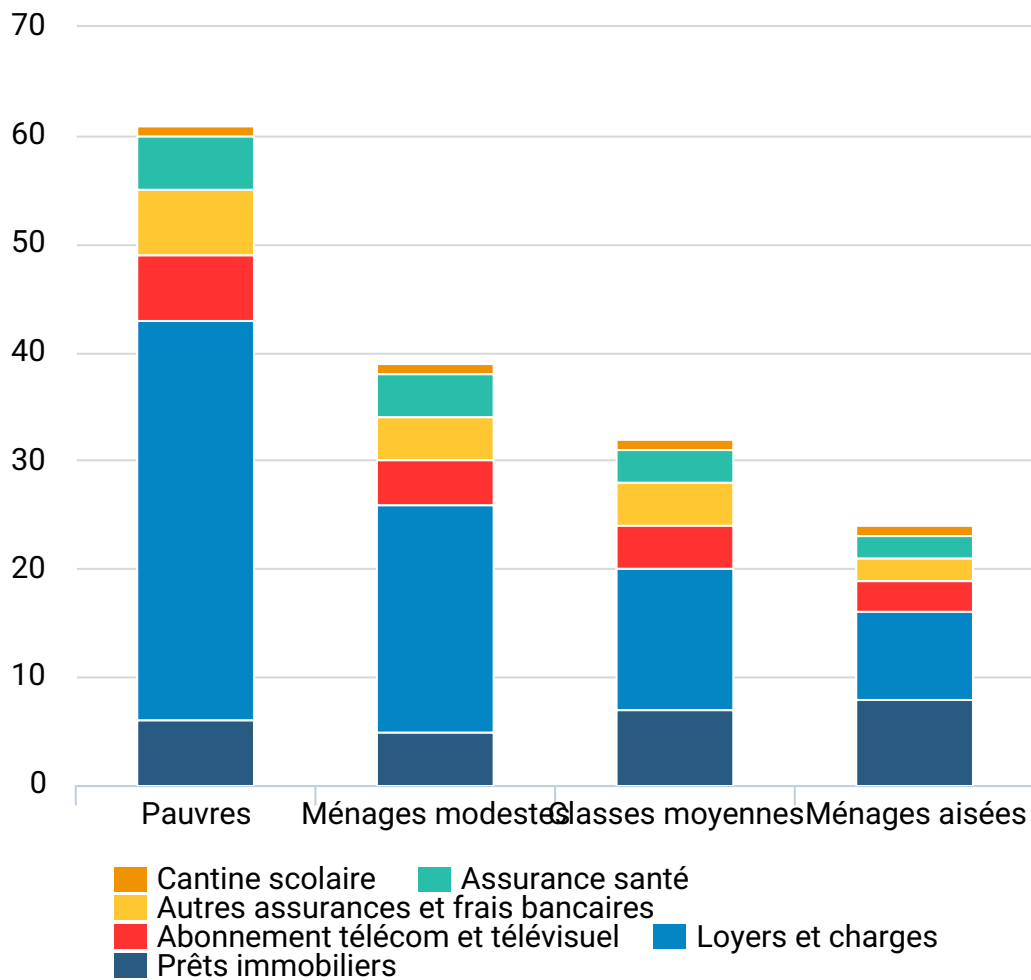
2 – Un fardeau surtout pour les plus pauvres

La moyenne de 30 % de dépenses préengagées cache de nombreuses disparités en fonction des profils socio-économiques.

Ces contraintes budgétaires sont très élevées parmi les ménages situés sous le seuil de pauvreté : elles représentent largement plus de la moitié (60 %) de leurs revenus disponibles, selon une [étude publiée en mars 2018 par la Direction des études statistiques du ministère de la santé et des solidarités \(Drees\)](#). Cela signifie qu'il ne reste que 40 % du budget pour l'ensemble des dépenses « arbitrables », y compris l'alimentation ou les transports.

Les dépenses contraintes absorbent plus de 60 % du budget des plus pauvres

Parts de dépenses pré-engagées dans le revenu disponible du ménage.



Ménages aisées

- Cantine scolaire: 1 %
- Assurance santé: 2 %
- Autres assurances et frais bancaires: 2 %
- Abonnement télécom et télévisuel: 3 %
- Loyers et charges: 8 %
- Prêts immobiliers: 8 %

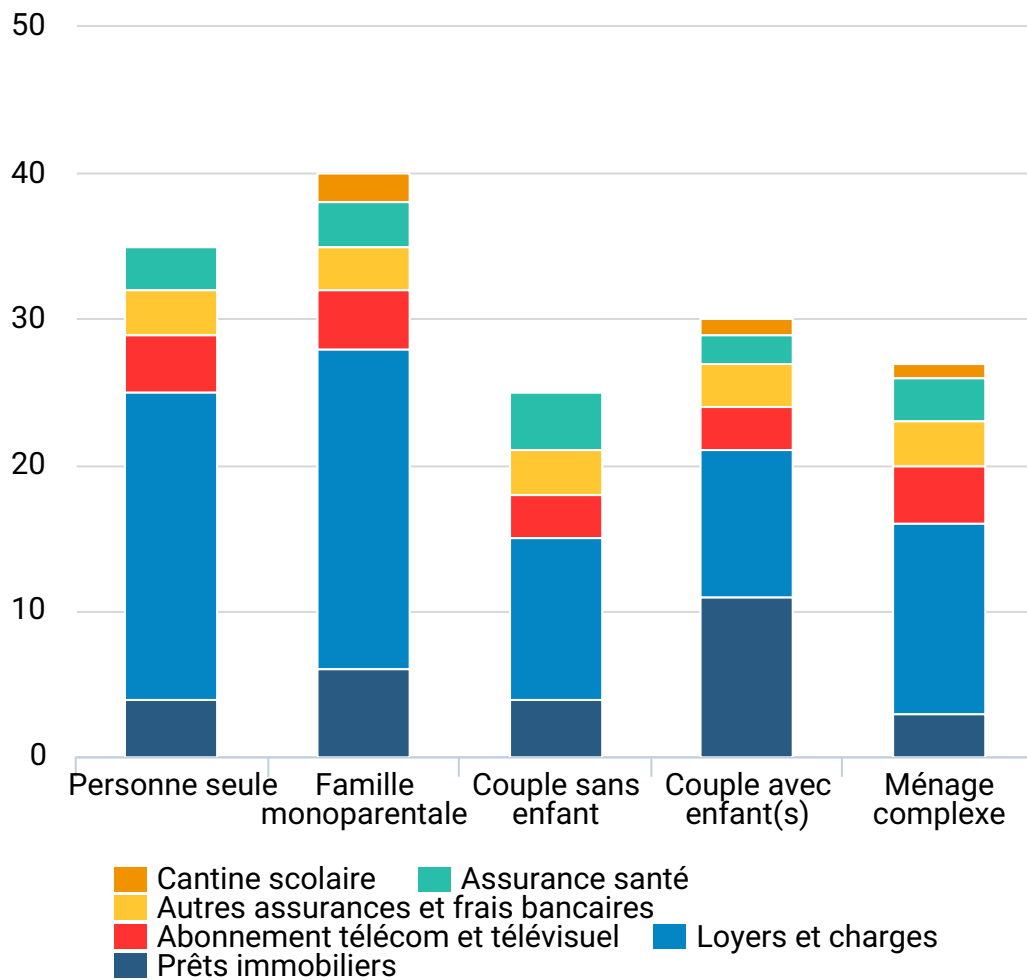
soit 24 % de leur revenu disponible

Source : [DREES](#)

Tous types de revenus confondus, les personnes seules, les familles monoparentales ou les ménages locataires du parc privé sont davantage susceptibles de subir le poids des dépenses contraintes, qui dépasse souvent 40 % de leurs revenus.

Les contraintes budgétaires pèsent davantage sur les célibataires et familles monoparentales

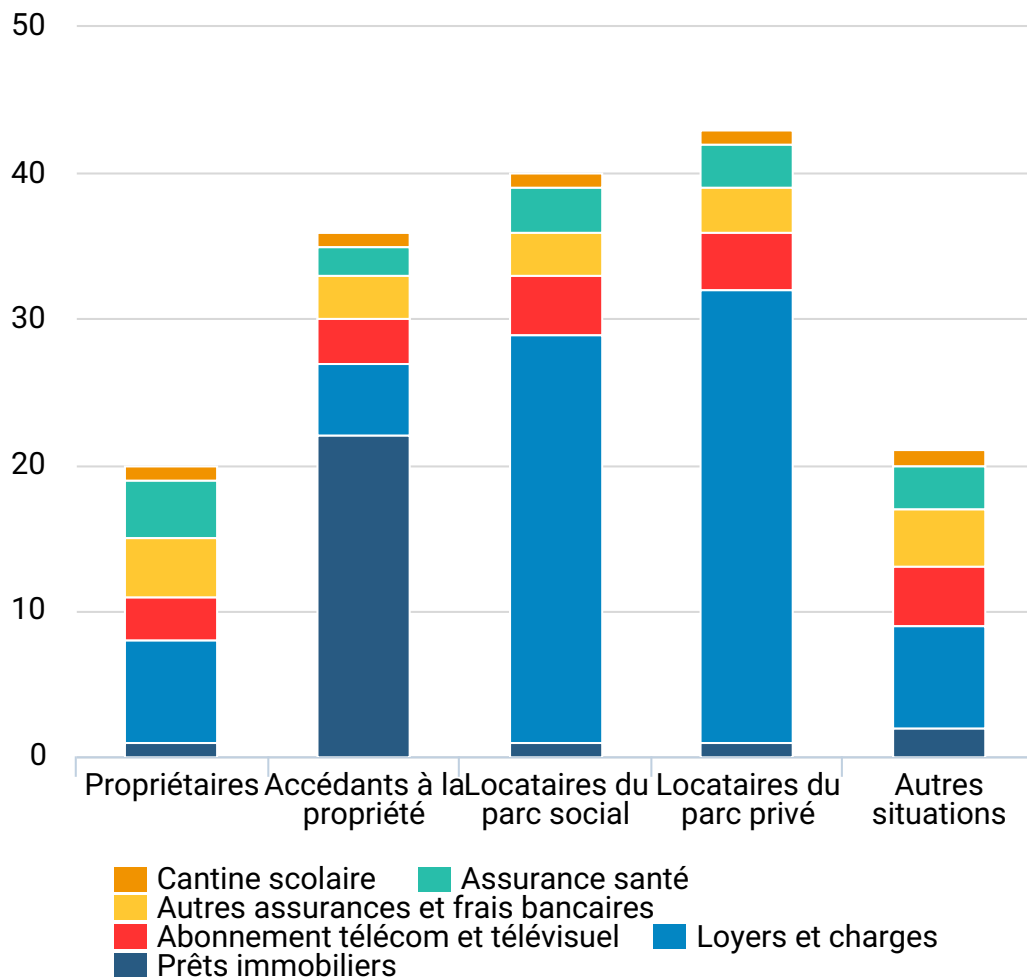
Parts de dépenses pré-engagées dans le revenu disponible du ménage.



Source : [DREES](#)

Les locataires du secteur privé ont deux fois plus de dépenses contraintes que les propriétaires

Part de dépenses pré-engagées dans le revenu disponible du ménage.



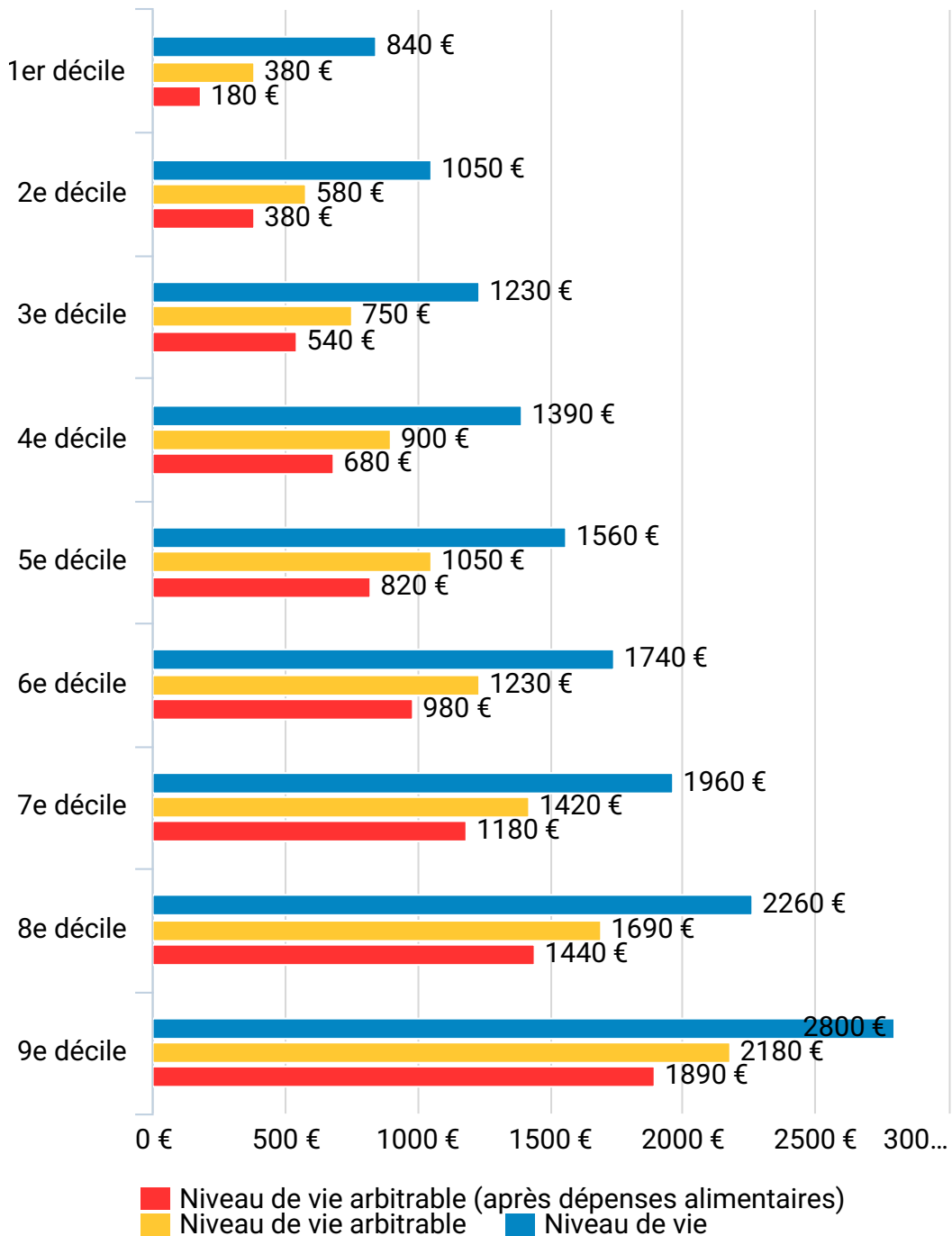
Source : [DREES](#)

3 – Un indicateur qui exacerbe les inégalités

En France, le système de redistribution des richesses est réputé atténuer les inégalités de revenus. Pourtant, l'analyse du budget « arbitrable » brosse un portrait bien moins flatteur. En effet, si on retranche les dépenses contraintes (loyer, assurance, etc.) et l'alimentation, le niveau de vie des ménages les plus pauvres se réduit drastiquement. Selon la Drees, les 10 % les plus modestes doivent ainsi se contenter en moyenne de 180 euros par mois pour financer transport, équipement, loisir ou habillement, alors que les 10 % les plus riches disposent en moyenne de 1 890 euros, c'est-à-dire au moins dix fois plus. On comprend aisément que dépenser dix euros de plus pour un plein de carburant n'a pas la même signification pour tous les ménages français.

Après les factures (loyer, assurances...) et la nourriture, il ne reste que 180 euros aux 10 % les plus pauvres, contre 1 890 euros pour les plus riches

Entre le premier et le dernier décile de revenus, l'écart de niveau de vie par unité de consommation est de un à trois, mais il passe de 1 à 10 si on considère le niveau de vie arbitrable après dépenses alimentaires.



Source : [DREES](#)

[Réagir](#) [Ajouter](#)

[Partager \(2 128\) Tweeter](#)

Dans la même rubrique

[À voir aussi](#)

Sans attendre le 17 novembre, des "gilets jaunes" commencent le blocage des routes

Vos réactions (99) [Réagir](#)



les forges de Paimpont 14/11/2018 - 21h28

Marre des pleureurs et des pleureuses, la France est un très beau pays et on y vit plutôt bien. On peut s'éduquer, se soigner, se nourrir, se cultiver, s'informer, manger, se laver, se déplacer sans trop de difficulté. Et le champ des possibles est largement ouvert. On peut aller en justice, se faire défendre, on ne risque pas de prendre une balle perdue à tous les coins de rues, l'arbitraire ne règne pas en maître, on peut faire du sport, on peut aller à la bibliothèque, on peut communiquer...



Adrien 14/11/2018 - 20h30

Faut peut être arrêter les crédits pour acheter des iPhone XS



Jean-Albert Camus : insoumission, mon amour ! 14/11/2018 - 21h33

@adrien. Que n'y avons-nous pensé avant ! Notre appauvrissement, à nous, salariés de France, n'est ni de la responsabilité de Macron, ni de celle de Hollande ni de celle de la mondialisation libérale !! C'est la faute aux iPhones ! Tout va bien, en fait ! Allez, je vais enlever mon gilet jaune... #AvecMoiLe17



Ventoux 14/11/2018 - 19h44

Il fallait mieux travailler à l'école.



Dominique Muller 14/11/2018 - 19h25

Ça dépend pour qui?



Liriel 14/11/2018 - 19h20

Parmi les dépenses contraintes, il y en a de vraiment contraintes, et d'autres qui auraient pu être arbitrées : nul BESOIN d'une télé par chambre et d'un téléphone + abonnement dès 9 ou 10 ans, c'est même très néfaste pour le développement des enfants, et pourtant ce sont souvent les moins riches qui s'imposent ces achats. Il y a sans doute un gros travail de sensibilisation des familles à mener, tant sur la façon de gérer un budget que sur les besoins éducatifs des enfants.



Jean-Albert Camus : dénoncer l'appauvrissement organisé des salariés de France !
14/11/2018 - 20h05

@liriel. Tout à fait d'accord avec vous sur l'éducation hors écrans des enfants ! Mais... Sérieusement ! Comment pouvez-vous mettre en balance un abonnement "famille" Orange et les monstrueux loyers que nous payons ?? Sans compter les monstrueux impôts ! C'est cela qui nous appauvrit tous, combiné à la rouerie de tous les gouvernement de "gauche" ou de droite pour bloquer nos salaires en laissant filer l'inflation. TOUS ! Vous et moi.



Merci, Jean-Albert ! 14/11/2018 - 20h27

Et il faudrait ajouter le foutage de gueule total du Livret A, autrefois financeur du logement social mais aujourd'hui cas d'école en matière de spoliation par les pantouflards de la plus en plus maigre épargne citoyenne.

[Lire la suite des réactions \(99\)](#)

500 caractères restants

[Modifier](#)

[Règles de conduite](#)